

RECIPROCITE COMMERCIALE

**Sir Wilfrid Laurier est certain d
pouvoir négocier un traité
entre la France et
le Canada**

Une ligne rapide franco-canadienne

Paris, 3.—Sir Wilfrid est certain d'avoir obtenu un entente avec le gouvernement français sur le sujet de la réciprocité commerciale entre le Canada et la France. D'après cet entente, l'exportation française au Canada bénéficiera d'une réduction de 15 pour cent. Les produits agricoles et les produits canadiens seront importés en France aux taux douaniers minimaux.

Sir Wilfrid fait aussi mousser son projet favori d'une ligne directe de paquebots entre la France et le Canada. Celle-ci traversera une subvention de 12 millions de francs par an pendant les premières 12 années, puis sera financée par le Canada, moitié par le Canada,

VIOLENTE TEMPESTE

Sur les côtes d'Angleterre

—

Une tempête d'une violence extrême a passé dans l'Ouest de l'Angleterre.

terre. A Blackpool (Lancashire), service des bateaux a été suspendu.

Rhyl, Galles, des maisons ont été détruites.

On craint qu'il ne soit arrivé malheur à la flotte de pêche. La temp

te a été fortement ressentie à Belfast, dont les rues ont été inco-

Les affaires sont suspendues.

Dans le Devonshire, la tempête considérablement endommagé les mo-

sions. Toutes les tentes de l'artillerie campée à Oakhampton ont été



JOHN MURPHY & CIE

Élégance et Fini Parfaits Garantis

DANS LA

CONFECTION POUR DAMES

Tout ce qui est Bon et Nouveau en fait de Modes d'Automne

Nos importations pour cette saison ont été exceptionnellement considérables et comprennent tout ce qu'il y a de nouveau et de bon en fait de modes d'automne. Nous vous invitons cordialement à venir inspecter les valeurs spéciales et les assortiments de choix que nous exposons dans les lignes suivantes :

Nouvelles Etoffes à Robes de Couleurs,
Nouvelles Soies à Robes,
Nouvelles Flanelles à Blouses,
Nouvelles Etoffes à Robes Noires,
Nouveaux Tissus Lavables,
Nouveaux Rideaux,
Nouvelles Mousselines,
Nouveaux Tulles à Rideaux,
Nouvelles Toiles de Table,
Nouvelles Couvertes Ecossaises,
Nouvelle Bonneterie,
Nouveaux Sous-Vêtements,
Nouveaux Gants,
Nouvelles Merceries pour Hommes.

Les ordres par la Poste exécutés promptement.
 Echantillons et Prix fournis sur demande.

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.
 CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

ALLIANCE NATIONALE

CONSEIL GENERAL

SESSION 1902

Rapport du Président Général

Messieurs et Chers Confrères,

Avant de procéder à l'ouverture officielle de la quatrième session régulière du Conseil Général, permettez-moi de vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue, tant en mon nom personnel qu'au nom de mes collègues du Bureau Exécutif. C'est pour nous une bien douce satisfaction de vous voir répondre avec autant d'empressement à l'appel que nous vous avons fait. Cela nous est une preuve nouvelle de votre attachement sincère à notre Société et du zèle constant que vous voulez bien déployer pour la servir et la faire de plus en plus forte et prospère. Laissez-moi vous rappeler que la cause qui nous réunit en ce moment est une des plus nobles pour lesquelles nous puissions nous dévouer, puisqu'il s'agit de cette grande question qui a pour nom la Mutualité, et qui plus est, la mutualité canadienne-française, appelée à jouer un si grand rôle dans notre pays, pendant le siècle qui vient de commencer.

L'Alliance Nationale, cette société si éminemment canadienne-française et catholique vous remercie, par ma bouche, de tout ce que vous avez déjà fait par le passé pour la rendre belle et florissante. Elle sait reconnaître que si, après quelques années à peine d'existence, elle a déjà pu conquérir une place d'honneur marquée dans la mutualité de ce pays, elle le doit aux efforts courageux de ses fondateurs, de ses officiers et de tous ses membres dévoués et généreux qui n'ont pas craint de s'imposer des sacrifices nombreux pour promouvoir ses intérêts et la faire marcher de progrès en progrès.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que, malgré les succès obtenus, il reste encore beaucoup à faire, si nous voulons que notre belle Association continue à s'avancer dans la voie glorieuse qu'elle a suivie jusqu'ici. Il nous faut donc unir nos forces et nos lumières, puis examiner ce qui a été fait, apprécier les résultats obtenus, corriger ce qui pourrait être défectueux et trouver de nouveaux moyens d'action, afin de pouvoir atteindre de nouvelles sphères. C'est ce à quoi nous nous appliquons pendant les quelques jours que durera cette convention. Il faut donc pour moi d'insister sur l'importance des travaux que nous aurons à accomplir, puisqu'ils se rattachent aussi directement au progrès d'une société que nous avons tous à cœur de voir grandir et prospérer.

Si l'influence du milieu dans lequel nous travaillons peut produire de salutaires effets sur le résultat des travaux à accomplir, je suis pleinement convaincu d'avance que notre séjour à St-Hyacinthe, cette ville florissante, marquera pour notre Association le commencement d'une ère nouvelle de succès toujours grandissants.

Je ne saurais trop vous engager à étudier avec beaucoup d'attention les rapports des Officiers et les différents états qui vous seront soumis.

en respectant leur liberté d'initiative et d'action. Dans ces conditions, l'Alliance Nationale verrait avec plaisir l'Etat s'intéresser davantage au bien-être de nos sociétés.

IV. ETAT FINANCIER

Le capital de la Société continue à s'accroître dans ses caisses. Dans le cours des deux dernières années, les recettes de la Caisse de dotation ont été de \$189,070.05. Ses déboursés se sont élevés à la somme de \$104,761.21.

Laissant un surplus dans cette caisse pour les opérations de cette période de \$84,308.84.

Si à cette somme nous ajoutons l'excédent des recettes sur les déboursés au 30 juin 1900, soit \$189,611.15.

Nous arrivons à former le surplus total des recettes sur les déboursés depuis la fondation au 30 juin dernier de \$283,919.99.

Ce capital place notre Association au premier rang des sociétés de secours mutuels qui font affaire non seulement dans cette province, mais encore sur tout le continent.

La Caisse de dotation, depuis la fondation de la Société jusqu'au 30 juin, a reçu les sommes suivantes :

Contributions \$472,978.67
 Intérêts \$43,782.13

En totalité \$516,760.80

Les déboursés qu'elle a effectués sont répartis comme suit :

Aux héritiers \$202,750.000
 Aux invalides \$4,950.00
 Frais de gestion \$5,140.81

Soit une somme de \$212,840.81

Nous avons donc porté en réserve une somme égale à 55 p.c. de nos recettes.

V. CAISSE CENTRALE DES MALADES

Les opérations de cette caisse sont également satisfaisantes dans leur ensemble. Depuis sa fondation, en 1898, au 1er décembre dernier, ses recettes ont été de \$1,153.43 et ses déboursés de \$1,681.40. Elle avait donc à cette dernière date un surplus de \$2,472.03. Le nombre des membres inscrits était alors de 486. Au 30 juin dernier son surplus s'était accru à \$3,378.91 et le nombre de ses inscriptions était de 564.

Je crois que le conseil Général sera satisfait de ce résultat.

VI. PLACEMENTS DES FONDS DU CONSEIL GENERAL

La question du placement des fonds est certainement une de celles sur lesquelles le Bureau Exécutif et le Conseil Général doivent veiller avec la plus grande attention. Je ne doute pas que le Comité des Finances et les membres du Conseil Général lui donneront toute l'attention qu'elle mérite.

Le Bureau Exécutif, de ses heureux de le dire, a rempli cette partie de ses devoirs avec soin et prudence, et je suis fermement convaincu que dans la liste des prêts effectués par la Société on ne peut en signaler un seul qui n'ait été fait à des personnes d'une solvabilité parfaitement reconnue.

Qu'il me suffise de vous dire dans le moment, que sur un revenu annuel de \$13,578.50 que nous rapportent les intérêts des capitaux placés, il n'était dû qu'une somme de \$36.60 pour arriérés au 1er juillet dernier.

VII. CAISSES LOCALES DES MALADES

Vous trouverez aussi dans un rapport préparé par le Secrétaire Général une compilation des rapports annuels reçus des cercles et établissant l'état de leur caisse des malades. Cet état est intéressant à étudier dans ses détails et dans son ensemble. Je me bornerai à vous signaler le résultat général des opérations de ces caisses. Elles comptaient au 1er décembre dernier, 5613 membres inscrits. Leurs recettes pendant les deux années écoulées, le 1er décembre dernier ont été de \$53,868.82 et leurs déboursés de \$35,488.78 laissant un surplus de \$18,380.04, pour ces deux années. Ce qui porte leur capital net, à la fin de la dernière année, au joli chiffre de \$47,526.34. Le montant des réserves requises aux termes des statuts, pour que l'on puisse les considérer comme solvables n'était que de \$35,765.50. Comme vous pouvez le voir, ces caisses sont dans d'excellentes conditions à quelques exceptions près.

VIII. AMENDEMENTS AUX STATUTS

J'ai l'honneur de vous soumettre au nom du Bureau Exécutif, comme appendice au présent rapport, quelques projets d'amendements aux statuts. La plupart de ces modifications ne touchent qu'à des questions administratives d'un ordre secondaire. D'autres sont d'une plus grande importance. Vous voudrez bien leur donner toute votre attention afin que vos délibérations sur ce point comme sur les autres assurent la prospérité croissante de notre belle Société.

IX. FONDATEURS

Le Bureau Exécutif regrette d'être dans l'obligation de demander un nouveau sacrifice aux Fondateurs de la Société. Les membres de la Société, en reconnaissance de même temps que le désir de faire bénéficier notre Association de leur grande expérience, avaient amené le Conseil à leur accorder voix délibérative dans ses réunions. Malheureusement les lois qui régissent les sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis nous imposent l'obligation de les priver de bien vouloir échanger ce privilège contre celui d'avoir voix consultative seulement. Les membres de ce Conseil seront unanimes à regretter que nous soyons tenus de restreindre les privilèges que nous leur avions accordés avec plaisir. Nous avons le ferme espoir, toutefois, que nous pourrions toujours compter sur leur bonne volonté et leur concours actif dans toutes les circonstances où les intérêts de la Société le requerront.

"Trouver chaussure à son pied"

Vieux dicton fort connu et terme usuel de commerce!

Quant au dicton il n'entre jamais dans nos rapports avec notre clientèle, car notre personnel est trop courtois et trop bien stylé pour répondre quoi que ce soit de désagréable, mais quant à l'application du terme commercial, c'est une affaire de chaque minute de la journée.

Nous chaussons bien chacun de nos clients!

"Je dépense tant pour ma chaussure!"

Voilà encore ce qu'on entend souvent chez les gens qui se plaignent de cette dépense—Elle revient trop souvent à cause de la pauvre qualité de la chaussure et des gros prix qu'on la paie à de nombreuses enseignes—On ne se plaint de rien à notre magasin. "Qualité et Bas Prix" a été le secret de notre succès.

Nos Chaussures d'Automne sont à voir!

C'est le dessus du panier des dernières nouveautés. Nous étalons tous les derniers modèles des meilleures fabriques.

L'Acheteur Élégant

aura un choix exceptionnel.

Nous invitons les plus exigeants à visiter nos comptoirs.

Toutes ces chaussures ont été choisies par un expert. Elles sont de bon goût et presque inusables. Nos prix feront votre joie!

L'Acheteur Economique

paiera extrêmement bon marché.

Nous invitons les classes modestes à voir ce que nous offrons.

Une invitation cordiale à tous!

A. S. Lavallée, = 53 rue Saint-Laurent.

TEL. BELL EST 1846.

Coin rue Vitré

X. APPELS.

Le Secrétaire général déposera sur le bureau dans un instant les dossiers des trois affaires qui sont inscrites en appel devant ce Conseil. Je sais à l'avance que vous examinerez et résoudrez ces questions avec impartialité et justice.

XI. LE CLERGE.

Nous ne devons pas oublier dans une circonstance comme celle-ci que notre Société a contracté envers le Clergé une dette de reconnaissance qu'elle ne saura jamais acquitter. Depuis sa fondation, elle a eu l'insigne honneur et le grand avantage de marcher dans toutes les questions d'ordre moral et religieux sous la houlette de nos premiers pasteurs, les Evêques de ce pays, nos guides dans ces matières. Partout et toujours, nos prêtres nous ont accueillis avec bienveillance et nous ont tendu une main amie. Nous leur offrons de tout cœur nos remerciements et les prions de croire que l'Alliance Nationale se réclamera toujours avec orgueil d'être une institution catholique et nationale.

XII. REMERCIEMENTS.

Il y aura bientôt dix ans que quelques-uns de mes collègues et moi avons été chargés d'organiser et de conduire à bon port notre jeune Société. C'était pour nous une grave responsabilité. Je me fais gloire de la confiance que les membres de ce Conseil nous ont accordée. En vous remettant définitivement le mandat que vous m'avez confié, je vous prie de croire que je n'oublierai jamais les jours heureux qu'il m'a été donné de passer au service de notre Association. J'ai plusieurs fois regretté, dans ces dernières années surtout, que mes occupations nombreuses n'aient empêché de donner à l'Alliance Nationale tout le temps que j'aurais voulu pouvoir lui consacrer. Laissez-moi vous assurer cependant que je me suis toujours fait un devoir de me tenir parfaitement au courant de ses opérations et de lui offrir mon concours actif dans toutes les circonstances où il pouvait être le plus utile. D'un autre côté, la sagesse et la compétence reconnues de mes collègues du Bureau Exécutif m'étaient un sûr garant que l'administration de la Société était placée entre bonnes mains. Je profite de cette circonstance pour remercier ces dévoués collaborateurs, au nom de l'Alliance Nationale, pour le zèle qu'ils n'ont cessé de prodiguer envers notre Association durant leur terme d'office. C'est un plaisir pour moi de leur rendre ici le témoignage public, qu'ils se sont toujours montrés dignes du poste de confiance auquel vous les avez élevés, en s'efforçant de sauvegarder les intérêts confiés à leur soin. J'ose exprimer le vœu que l'Alliance Nationale ait toujours pour la conduite des officiers aussi expérimentés, aussi prudents et aussi dévoués.

XIII. CONCLUSION

Le coup d'œil rapide que nous venons de jeter ensemble sur les opérations générales des deux dernières années, a dû vous raffermir davantage dans la conviction que notre Société n'a pas cessé de marcher dans la voie du progrès, depuis la dernière convention biennale, et que nous avons vu se réaliser, pendant ce temps, de beaux succès. Les espérances que nous avons formulées alors.

Je suis pleinement convaincu que cette nouvelle Session qui s'ouvre maintenant, sera également fructueuse en heureux résultats, et que, durant les deux années qui suivront, elle verra l'Alliance Nationale porter haut et ferme le drapeau qu'elle a si glorieusement conquis, et s'avancer vaillante et forte au premier rang de la mutualité canadienne-française.

nombre possible de nos compatriotes des avantages indéniables que leur offre la société de bienfaisance qui a nom, l'Alliance Nationale, et dont la devise se trouve dans ces mots admirables : "Vincit Concordia Fratrium".

H. LAPORTE,

Président Général.

UNE MARCHÉ MAGNIFIQUE

Paris, 2. — Une correspondance de Saint-Malo signale une marche d'environ 100 kilomètres, qui a été faite par un détachement de la légion étrangère, qui vient d'être exécutée par soixante six clairons du 47e de ligne, cent kilomètres en moins de trente heures, sac au dos, en tenue de campagne, sous la conduite de deux officiers.

Le colonel Sautoude ramenant son régiment du camp de Coetquidan à Saint-Malo a eu l'idée de tenter cette expérience sportive d'endurance. Elle a réussi au delà de ce qu'on pouvait souhaiter. Le temps de moins de trente heures n'a jamais été fait seul record du genre le commandant Brion avec son bataillon : 100 kilomètres en trente-cinq heures, avec des malades et des écopés.

Ce qui a signalé cette superbe marche, c'est que pas un homme sur les soixante n'est resté en arrière, et que, le soir de leur arrivée, les deux officiers dansaient au Casino!

Douze dispensés ont, le même jour, sur la demande du colonel, franchi la même distance, d'Indre à Saint-Malo, dans le même temps. Les deux détachements étaient conduits par le lieutenant Fabre, le sous-lieutenant Lebas, le lieutenant Groult, les sergents Noé, Roupenel, Féré, Frangeul et Chédeville.

Le général Bailoud, qui commande la 20e division d'infanterie, avait été averti de l'expérience par un télégramme du colonel Sautoude, il s'est transporté au devant du détachement des 60 clairons et les a chaudement félicités.

Le visage est le miroir de l'âme

Si le visage est le miroir de l'âme, il est aussi le reflet physique. Car si c'est par le visage que l'on juge si une personne est triste ou joyeuse, bonne ou mauvaise, c'est aussi par le visage que l'on constate si elle jouit d'une bonne santé ou non. N'y a-t-il rien de pénible comme de voir une jeune fille aux lèvres blanches, au teint pâle, au regard languissant et ayant la tristesse et la souffrance empreintes sur sa physionomie. Tout d'abord on la plaint, puis ensuite on la blâme en se disant qu'il n'est pas permis à une jeune fille d'être si pâle et si faible quand elle peut si facilement se guérir en prenant du Vin St-Michel. Ce grand régénérateur du sang lui rendra la force et la vigueur et donnera au visage cet éclat de santé qui fait la beauté chez la femme.

Nouvelle Invention

Brest, 3.—On mande de Cherbourg qu'un appareil à évent par le lieutenant de vaisseau Tadié, commandant du sous-marin "l'Algérien". Cet appareil, qui porte le nom de pare-fou, est destiné à protéger pendant les orages les torpilles de fond mouillées en rade et dans les passes.

L'année dernière, pendant un orage qui s'abattait sur Cherbourg, plusieurs torpilles firent explosion. Avec l'appareil Tadié, on évitera le retour de semblables accidents.

AVIS

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc a décidé de continuer son populaire service actuel de trains suburbains entre Montréal et Vaudreuil et les stations intermédiaires jusqu'au 28 septembre 1902, cette date comprise.

Bon petit Avocat

New-York, 3.—"Grâce pour papa monneur juge, ne l'envoyez pas en prison", et le juge Crane, touché des paroles de l'enfant, a fait remettre son père en liberté. Le père de cet enfant, un nommé William Healy, comparait devant

le juge sur la plainte de sa femme qui l'avait fait arrêter et l'accusait d'être toujours ivre, de ne point vouloir travailler et de la laisser ainsi que ses cinq enfants, dans la plus grande misère. Mais lorsque Mme Healy aperçut son mari entre les policemen, elle fut prise de pitié et dit au juge : "Donnez-lui une autre chance de s'amender et peut-être qu'en lui pardonnant il se conduira mieux à l'avenir". Healy se joignit aux paroles de sa femme et ajouta : "Oui, juge, je fais serment, si vous me faites remettre en liberté, de ne plus boire et de bien me conduire à l'avenir", mais le juge paraissait fort peu convaincu et venait de dire à

Nul passe-droit
 Chaque saison 2 ses mystères que le BAUME RHUMAL soulage

Un Petit Cigare

Havanette

Contient d'aussi bon tabac que le cigare importé que vous payez 25c. Chaque cigare est petit mais délicieux.

Votre Portrait

Le Portrait de votre Mère, Père, Frère ou Sœur

UN BEAU CADEAU POUR RIEN

TELLE est l'offre que vous fait le "JOURNAL". C'est une occasion sans précédent. Vous pouvez avoir votre portrait (grandeur trois-quarts) un travail qui coûte ordinairement TROIS DOLLARS.

Pour la bagatelle de 50c et 10 Coupons du JOURNAL.

Découpez DIX COUPONS portant chacun un numéro différent, apportez-les aux bureaux du "JOURNAL" avec 50 centins et vous recevrez un ordre à l'adresse de notre artiste qui vous donnera droit à un portrait grandeur aux trois quarts naturelle que vous recevrez dans les quinze jours suivants.

Satisfaction garantie, dans le cas contraire, votre argent vous sera remis.

Les personnes résidant en dehors de Montréal devront envoyer cinquante centins extra, un dollar en tout, pour couvrir les frais d'emballage.

Ne manquez pas cette occasion.

ADRESSEZ:

LE JOURNAL,
 75 Rue St-Jacques, Montreal.

RESTAURANT Un Bon Coin Bons viveurs, sur la route, Si vous avez faim De vous payer la goulotte, Je connais un bon coin Très chic et très attirant, L'Alcôve Restaurant sin St-Dominique & Lagachetière	BOIS Bureau principal et Cios Et Lagachetière, Tel. Bell Est 1875, Marché 75 BOIS de Sciage D. PARIZEAU BOIS DE CHARPENTE Clos-Rue St-Laurent St-Louis du Mile-End Tel. des Marché, 144	OPTICIEN ROD. CARRIERE Opticien diplômé du Collège d'Optique de l'Université Les prescriptions de Messieurs les Opti- listes sont remises avec soin et à des prix modérés. Ajustement parfait. 1540 rue Ste-Catherine, Montréal Entre les rues St-André et St-Timothée TEL. BELL EST 3257. 15-14
Café Boissons Glacées Une spécialité durant les chaleurs du été "CAFÉ DE LA PRESSE" 63 RUE SAINT-JACQUES. Le charmant rendez-vous des bons vivants. J. L. PHILLIPS, prop. Ex-égerant du Club Canadien.	SALONS DE BILLARD ET POOL SALONS DE BILLARD ET POOL Magasin de Cigares F.-X. SAUVIAT, HEUREUX-NOÛRE-DAME Edifice Bainorai, 125-15-m	COMPTABLES CHARTRAND & TURGEON COMPTABLES 180 ST-JACQUES, - - Montréal. Tel. Bell Main 7038, Marchands 042 15-18
COLLECTIONS he Metropolitan Collecting Agency de CANADA — 1a Rue St-Jacques, Montréal. Agence commerciale. Toutes opérations d'achat, collection, vente, Com- missionnaires dans toutes les villes du Canada Tel. Bell Main 1254 — Mod. 512	BOIS O. DUFRESNE, Jr. & FRÈRE BOIS DE SCIAGE, EN GROS. 2388, rue Notre-Dame MONTRÉAL.	ELECTRICIENS E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS Electric Eng. & Supply Co. 21, RUE BLEURY Manufacturiers d'Appareils Électriques Dynamomètres, Moteurs, Appareils Spéciaux destinés et Construits. 145-14

gine Milton McConde, propriétaire.
re. Milton McDonald, gérant, 78 rue S
Jacques.

tions les plus importantes et les plus influentes de la région.

Les excursionnistes, en parcourant l'extrême ouest de la ville ont vu le revers de la médaille et se sont sans doute aperçu que le quartier des prohibitionnistes était-à fait indifférent aux réjouissances que se célébraient dans les autres quartiers de la ville. Cela cependant n'a pas

Le secrétaire lut une lettre de M.

Les travaux électriques qui, comme ils étaient de lumières de toutes couleurs, offraient un spectacle féerique. Il était huit heures précises, lorsque le premier char de la procession sortit de la cour de la Compagnie

l'aire de la cité sous la direction de J. B. Renaud occupait le premier char. Venaient ensuite les char suivants :

Comité de la Pépère" des saints divins, Wilson et Co. E. N. Cusson, Boivin et Wilson, "Saint-Henri et Sainte-Cunégonde", "membres de l'association", "Canadians and Brethren & Co.", "Membres de l'association", "Lapointe", "membres de l'association", "Mathieu et Frères", "Compagnie des Eaux Gazeuses", "F. X. Saint-Charles et Cie", "Saint-Louis du Mile-End", "L. A. Wilson", "Compagnie de Saint-Hyacinthe", "Shetbrooke", "Québec", "Trois-Rivières".

M. l'évêque Lamarche, maire sup-

distes, ainsi que plusieurs échevins entrèrent : M. l'échevin Lapointe, l'inépuisable secrétaire de l'association des débitants de liqueurs licenciés.

A l'hôtel Viauville, dont M. H. Du-

Bois est propriétaire, il y a eu un joyeux repos. La falaire a fait entendre ses coups de marteau d'accord avec les danses canadiens qui ont eu le don de faire remuer les pieds des plus habiles danseurs. Il y a eu danse et les excursionnistes se rappelleront longtemps de l'original "Cake Walk" qui a été exécuté devant l'hôtel.

La promenade s'est terminée rue

la ville de l'est à l'ouest, et du nord au sud, les délégués sont retournés à leurs tâches.

Le tonnage est de beaucoup plus considérable que celui de l'année dernière, bien que le nombre de steamers ait diminué.

**LA SOCIÉTÉ DE
COLONISATION DES OUVRIERS**

Son excursion annuelle aura lieu, di-

LES COCHERS

Arundel

C'est dimanche prochain que sera donnée la grande excursion annuelle de la Société de Colonisation des Ouvriers à Montfort et à Arundel. Les membres de la Société, les orphelins de Montfort seront les frais d'une séance récréative et à St-Rém, il y aura bénédiction d'une statue de saint-Antoine de Padoue, le sermon sera prononcé par M. le curé de la paroisse. Les membres de la Société de Colonisation des ouvriers travaillent courageusement et ont déjà pour lui ses efforts couronnés d'un beau succès. M. Lapérrière, le

colons front grossissimes rangs de nos compatriotes déjà établis dans les cantons Amherst et Addington. L'ouvrage

est en abondance dans cette région, mais la main-d'œuvre fait défaut. Quelqu'un voudrait acquérir 100 acres de terrain agricole à l'est de Windsor, où il n'y a ni gare ni ligne de chemin de fer, pour y faire pousser des légumes et les vendre au détail ? Le cocher Galipeau aurait demandé plus que son tarif à M. Colletier parce qu'il aurait même, prétend-il, plus vite qu'on ne peut aller à la gare par le chemin de fer. Mais ce projet est trop bon pour être manqué pas son train. Soit ! Honneur le recorder d'offrir à déca-

\$1.50, bon pour trois jours.

TROUVE MORT SUR LE CHEMIN

Vers 11 heures, hier matin, le coroner McMahon a été averti qu'une jeune femme du nom de Xavier Verclay, âgée de 19 ans, était morte dans des circonstances plus ou moins mystérieuses à Hudson près de Ricard. Il paraîtrait que vers 8 heures hier matin, le jeune homme en question, a été trouvé mort sur la route. Il avait été vu avant hier soir, conduisant une voiture. On fit demander un médecin, mais celui-ci ne put que constater la mort. On crut que le jeune homme avait tombé de sa voiture et que dans sa chute il se serait cassé le cou. Le coroner est parti hier midi pour Hudson où un enquête a eu lieu. Le défunt était un jeune fils d'un cultivateur qui demeure à la Grande Côte.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier après-midi, vers 2 heures,

par payer plus qu'il ne le tarif à l'aise aux cochers de place. En conséquence, l'accusé Galipeau a été déclaré coupable, mais vu son bon caractère, le Recorder Potier ne l'a condamné qu'à \$5 et aux frais ou à 15 jours de prison.

Soirée de Gala

Réunion officielle de la convention des débitants de liqueurs cet après-midi et hier soir, au Parc Schaner. Chant, illumination et musique sur la terrasse jusqu'à minuit.

Décès d'un ancien Ministre

Londres 3. — Lord Connemara, (Robert Bourke), qui a été deux fois sous-secrétaire des Affaires Etrangères, est mort.

NAISSANCES

DE BOUCHERVILLE. — A Montréal, le 10 et 12 1902, au No 305, St-Hubert, Madame Joseph de Boucherville.

10 et 12 1902, au No 305, St-Hubert, Madame Joseph de Boucherville.

Photo-Gravure...

de M. Lamarche, est situé au No 1465 rue Notre-Dame. Le feu a été causé par un baril de vernis qui a fait explosion. Sans la prompte arrivée des pompiers, on aurait peut-être eu à enregistrer une conflagration, car les flammes commençaient déjà à enva-

Les dommages ne sont pas considérables.

— ♦ —

COCHER RECALCITRANT

Un cocher du nom d'Albert Buckley a été condamné hier matin par le Recorder Poirier, à \$2 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison, pour avoir fait des menaces à M. James Clark, employé du canal en disant qu'il le jeterait dans le canal. La cause de toute cette chienne c'est que M. Clark aurait dit au cocher Buckley de reculer sa voiture sur les quais et de ne pas barer le chemin; c'est là le court et le long de l'histoire.

J. A. O. LAFOREST
Ingénieur Civil.— Spécialités de cons-

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'imprimerie Industrielle, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue S.